



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
15 septembre 2006  
Français  
Original : anglais

---

### **Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs du représentant et du représentant adjoint du Pérou au Conseil de sécurité**

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu des pouvoirs signés le 12 septembre 2006 par le Ministre des affaires étrangères du Pérou attestant que M. Jorge Pablo Voto-Bernales et M. Luis Enrique Chávez Basagoitia ont été nommés respectivement représentant et représentant adjoint du Pérou au Conseil.

De l'avis du Secrétaire général, ces pouvoirs sont en bonne et due forme.

---

